

Mémoire présenté
à la Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois
au Bas Saint-Laurent.

Les races du Patrimoine

Présenté
par Rémi Bourgoin

Mai 2007

Mesdames, Messieurs,

C'est en 1979 que j'apprenais l'existence des races animales ayant été développées ici au Québec et dont les premiers sujets ont été importés de France au temps du régime français. Du même coup, je prenais conscience que tous mes ancêtres, depuis l'arrivée du premier Bourgoïn et du premier Nadeau, vers 1680, avaient tous été nourris, transportés, et parfois, mis au monde et soignés grâce à la présence au pays de ces races animales. Lorsque mon grand-père, Alcide Nadeau, se mérita la médaille d'or du Mérite agricole, c'était des chevaux Canadiens qui y cultivaient la terre. Et le petit Tom avec lequel mon père faisait la livraison du lait à la ville de Rivière du Loup, et qu'il affectionnait particulièrement parce qu'il était le seul capable de traverser L'Anse de la Pointe les jours de tempête était un valeureux cheval Canadien.

En même temps, j'ai réalisé avec tristesse que j'étais le premier d'une lignée de 12 générations dont l'existence ne serait pas directement liée à l'utilisation de ces races qui avaient traditionnellement fait partie de la vie de ma famille. Sans trop savoir dans quelle galère je m'embarquais, j'ai décidé de faire mon bout de chemin pour que l'histoire continue. Et, au mois de novembre 1981, j'achetais mes premiers chevaux Canadiens du gouvernement du Québec, à la ferme de Deschambault. Pour ce faire, j'avais emprunté 5 milles dollars à 19 % d'intérêt, à la caisse populaire de mon village.

Pendant les 20 années qui suivirent, ma famille et moi avons consacré temps et énergie à démontrer qu'il était possible de développer des façons modernes de vivre de l'élevage et de l'utilisation de nos races animales, et, dans notre cas, des chevaux Canadiens. Comme nous vivions à Pohénégamook, une région où l'activité forestière et touristique dominant, c'est tout naturellement à ces usages que nous avons employés nos chevaux.

Nous avons donc mis sur pied une compagnie, Le Petit Cheval de fer inc. qui, tout au long de ces 20 ans, s'impliquera dans l'élevage de chevaux pur-sang, offrira des activités touristiques et exécutera des contrats d'aménagements et de formation en foresterie.

Aux belles années du Petit Cheval de Fer inc., notre troupeau a compté jusqu'à 15 chevaux et malgré notre éloignement des marchés, il nous est arrivé de vendre des reproducteurs 4 milles et 5milles dollars. Ce qui prouve que l'élevage peut être rentable, à la condition d'offrir de la qualité.

En terme de services touristiques, nous avons ouvert un centre d'équitation où nous avons pu apprécier l'endurance et la docilité du cheval Canadien. Pendant les 5 années que nous avons offert l'activité, nous n'avons jamais eu à déplorer ni accident ni plainte de quelque nature que ce soit.

A la même époque, j'ai mis sur pied un service de calèche, en été, et de carriole en hiver, que j'ai appelé, Le Pohéné-Express. Je travaillais à contrat pour la Base de Plein Air de Pohénégamook. A tous les jours, en saison, à raison de 3 voyages de 15 à 18 personnes par jour, je faisais découvrir à nos estivants, la petite histoire de notre coin de pays. Nous parcourions 30 milles par jour, 5 jours par semaine, ou nous devions nous accommoder de

la présence du train, des gros camions chargés de bois, des chiens vicieux..., et encore là, la génétique de routier du cheval Canadien a fait en sorte que plusieurs milliers de Québécois ont pu apprécier leur ballade en tout plaisir et en toute sécurité.

En ce qui a trait à l'aménagement forestier, nous avons profité des travaux sylvicoles que nécessitait la partie boisée de notre ferme, pour mettre au point, à partir d'informations obtenues de la faculté de foresterie de l'Université de Stockholm, des techniques de débardage où l'on jumelle l'utilisation du cheval et de la force mécanique. Cette technique a même fait l'objet d'un programme Essais et Expérimentations de Forêt-Canada, et d'un programme Volet 11 en collaboration avec le département de foresterie du CEGEP de Ste-Foy. A plusieurs reprises, nous avons été appelé à donner des cours de formation sur ces techniques en Gaspésie, au Nouveau-Brunswick, et à Portneuf, pour la corporation forestière de l'endroit. Là aussi, nous avons pu démontrer l'excellent comportement du cheval Canadien et la rentabilité de l'activité, à la condition que tout soit fait correctement.

Parallèlement à nos activités d'entreprise, j'ai aussi œuvré sporadiquement au sein des différentes associations qui regroupent les éleveurs et les admirateurs de nos races du patrimoine.

Aujourd'hui, je suis au regret de vous dire que ces belles activités n'existent plus, du moins, en ce qui concerne Le Petit Cheval de Fer inc.. Les activités touristiques ont pris fin avec la faillite de la Base de Plein Air de Pohénégamook qui était notre principale source de clientèle, et la maladie nous a forcé à dissoudre la compagnie et à se départir de notre ferme. Mais si l'énergie manque pour assurer mon implication quotidienne au service de la cause, je vous assure que la foi et la conviction sont toujours aussi vivantes. Et comme je crois à la valeur du travail que vous faites, parce que je pense que les recommandations qui vont en découler vont influencer de façon importante l'image de notre agriculture, je me fais un devoir de porter à votre attention le fruit de ma petite expérience, dans l'espoir que ces mêmes recommandations nous permettent de voir se développer dans nos campagnes de petits exploitants auxquels on aura ménagé des conditions favorables à la viabilité de leurs activités de promotion de nos races animales.

J'aimerais ici mettre à contribution les conclusions et recommandations d'une commission semblable à la vôtre qui s'est déroulée de 1982 à 1983, commanditée par le Ministère des Affaires Culturelles, et dont le rapport s'intitule : Le Patrimoine Agricole et Horticole au Québec. Cette commission était présidée par M. Paul-Louis Martin, assisté de l'historien Jean Provencher. Étant donné la notoriété de ces deux personnes, sans compter tous les autres qui ont collaboré à leurs projets, il me semble à propos de joindre leur voix à la mienne, puisque si moi je peux vous faire part de mon expérience personnelle, dans leur cas, il s'agit de celle de centaines d'intervenants qu'ils ont eu l'occasion d'entendre et de côtoyer. Je cite donc ce rapport :

Page 52 :....Il a souvent fallu plusieurs générations d'éleveurs et de cultivateurs pour qu'à partir de sujets sauvages élevés ou cultivés, puissent se fixer plus ou moins durablement les caractères nouveaux de ces animaux et végétaux. Ceci n'a pu se faire que

par le hasard de mutations successives jugées favorables, par de constantes sélections naturelles ou volontaires, ainsi que par des croisements fortuits ou contrôlés. Il en est résulté un vaste patrimoine de bêtes et de plantes devenues des auxiliaires privilégiés de l'homme.

``... Déjà beaucoup de races et de plantes ont disparu. Or, inutiles aujourd'hui, les gènes qui se perdent seront peut-être indispensables demain quand il faudra créer de nouvelles variétés adaptées à d'autres terroirs, à d'autres modes de culture ou à d'autres circonstances. Nous laissons se dilapider un capital. Sans compter qu'à force de croiser entre elles des super-espèces championnes du rendement, on obtient des variétés très performantes aux propriétés voisines, mais qui ont l'inconvénient d'être de plus en plus fragiles. Une loi importante de la génétique veut que plus la variété est uniforme par sélection successive, plus elle devient vulnérable. Et déjà il nous coûte de plus en plus cher, à plus d'un niveau, pour avoir agi ainsi.

Le Cheval Canadien

Page 64... L'absence de politique gouvernementale suivie touchant l'élevage du cheval Canadien, les croisements trop nombreux avec des bêtes d'autres races, et la vente des meilleurs géniteurs à l'étranger devaient à nouveau mettre la race sérieusement en péril.

Page 65... Bien que la situation se soit beaucoup améliorée ces dernières années, le cheval Canadien n'est pas sauvé pour autant. Toute son histoire nous montre l'inconstance des politiques gouvernementales à son sujet.

...Forgé au fil des siècles à supporter un climat rude et à remplir mille et une tâches, le cheval Canadien est aujourd'hui reconnu par tous pour sa très grande rusticité, sa douceur et sa versatilité.

...Nous avons un produit excellent en tout et partout, nous confirme l'agronome Jean-Guy Gélinas, du Service des productions animales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation; le cheval Canadien possède autant de noblesse et de finesse héréditaire que n'importe quelle autre race de chevaux au monde.

Page 69... Recommandations

QUE le ministre des Affaires culturelles s'efforce de convaincre son collègue de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'intérêt et de l'urgence d'assurer avec constance la conservation et l'évolution des races animales (cheval et bovin canadiens) développées au Québec, étant entendu que leur valeurs intrinsèques peuvent être appréciées diversement et contribuer de façon originale à notre production agricole ;

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'efforce aussi, de concert avec les éleveurs, les usagers et l'industrie, d'innover en matière de produits ou d'usage qui mettront à contribution les caractères particuliers des races animales autochtones.

Que le ministre de l'Agriculture et celui de la Science et de la Technologie unissent leurs efforts pour adjoindre au Centre d'insémination artificielle du Québec à Saint-Hyacinthe un nouveau centre de recherche sur le patrimoine génétique animal, centre dont le mandat pourrait être l'inventaire, la conservation et le développement du matériel génétique vivant (bovin, chevalin, avicole)

Page 74... Notion

Le patrimoine agricole du Québec comprend l'héritage naturel et culturel de la collectivité dans son rapport avec le sol cultivable.

Cet héritage inclut toutes les dimensions de la relation de l'homme avec la terre productive, temporelles et spatiales, matérielles autant qu'imaginaire. Historiquement, il tient autant d'un mode de vie que d'un mode de production dominant et il est appelé, dans l'avenir, à représenter une source essentielle à la continuité culturelle et à la survie de la population.

... Sur la Foi de ces principes et considérant que la société québécoise se doit, à elle-même et à son passé agricole, de respecter et de permettre aux générations futures d'apprécier la richesse de ce patrimoine, nous croyons que sa mise en valeur doit faire l'objet d'une concertation accrue et être davantage favorisée.

...Que le ministre des Affaires culturelles intervienne auprès de son collègue, le titulaire du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation pour que, parallèlement à l'agriculture à grande échelle, une politique intégrée favorise aussi la mise en valeur et la réoccupation des fermes de petites dimensions, celles des limites agro-forestières, et celles qui offrent un potentiel important pour les productions dites marginales ou spéciales, étant entendu que la conservation des espaces ruraux du Québec passe d'abord par le souci de revitalisation et de continuité manifesté par les producteurs agricoles eux-mêmes;...

Page 77... QUE le ministre des Affaires culturelles s'efforce de convaincre son collègue le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'intérêt et de l'urgence de s'assurer avec constance la conservation et l'évolution des races animales (cheval et bovin canadiens) développées au Québec étant entendu que leurs valeurs intrinsèques peuvent encore être appréciées diversement et contribuer de façon originale à notre production agricole.

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'efforce aussi, de concert avec les éleveurs, des usagers et l'industrie, d'innover en matières de produits ou d'usages qui mettront à contribution les caractères particuliers des races animales autochtones;...

Plusieurs années se sont écoulées depuis la parution de ce rapport, mais, dans l'ensemble, la situation est sensiblement la même : les artisans de l'élevage ont toujours autant de difficulté à vivre de leur activité Et les recommandations du rapport sur le patrimoine

agricole et horticole sont toujours d'actualité et toujours aussi pertinentes. Je me permets donc ici d'y joindre mes propres suggestions, fruits de mon expérience-terrain.

Le cheval Canadien.

Étant donné que les qualités particulières d'endurance et de docilité que l'on reconnaît au cheval Canadien lui ont été acquises par les usages intensifs qu'on en a fait, il serait important que l'on encourage les entreprises qui peuvent encore le mettre à l'épreuve et faire valoir ces avantages particuliers;

Secteur privé :

Les centres d'équitation,
Les entreprises de calèches,
Les petits contracteurs forestiers,
Les activités agricoles à traction animale,
La pêche à l'anguille
La chasse à l'oie blanche sur les natures.

Un montant forfaitaire pourrait être alloué à l'achat ou à l'entretien d'un cheval canadien qui travaille à des activités commerciales. Les coûts de ce programme pourraient facilement être assumés par le réaménagement de celui des expositions agricoles dont les critères d'attribution des bourses ne sont qu'esthétiques et subjectifs.

Secteur public :

Que nos institutions d'enseignement agricoles, St Hyacinthe et La Pocatière soient contraints de faire une place d'honneur dans leurs programmes d'enseignement et de recherche à nos chevaux, bovins et poules de races québécoises.

Que nos polices montées québécoises et canadiennes n'utilisent dans leurs activités de promotion et de sécurité que le seul cheval qui en a créé l'histoire. Et ce, sans qu'il en coûte un sou de plus.

La vache canadienne et la poule Chanteclerc :

Ici aussi les problèmes reliés à la rentabilité de l'élevage se limitent à un seul : l'ouverture au marché. Ma recommandation va donc dans le même sens que la demande déposée par Le Front Commun des Races du Patrimoine :

Que le ministère de l'agriculture du Québec contraigne l' U.P.A. d'accorder une partie des contingents alloués à la production du lait, de la volaille et des œufs, aux éleveurs des races du patrimoine.

Conclusion.

En terminant, j'aimerais rappeler à vos souvenirs la triste histoire du B.A.E.Q., qui avait recommandé la fermeture des paroisses de l'arrière-pays du Bas St Laurent dans les années 60, sous prétexte qu'elles n'étaient pas viables. Certaines le furent, qu'on se

rappelle le village d'Esprit Saint dont la population ira grossir celle des assistés sociaux, déracinés , malheureux et désœuvrés. D'autres par contre ont résisté, sont toujours vivantes, et l'on n'a qu'à visiter nos expositions agricoles régionales pour se rendre compte que plusieurs exploitations agricoles situées dans ces régions sont aussi prospères et productives quoique de dimensions plus modestes que celles oeuvrant dans les grands centres. Nos officiers du B.A.E.Q. avaient malheureusement oublié de tenir compte de l'attachement de nos gens à leur région, à leurs traditions, à leurs manières de faire, en somme, à leur patrimoine....

De la même manière, il serait tout aussi hasardeux de laisser l'avenir de notre agriculture entre les mains de monopoles comme l'U.P.A., et de multinationales intégratrices. Le despotisme, en quelque domaine que ce soit, s'exerce toujours au détriment des intérêts de la population.

C'est pourquoi, une des grandes vertus de votre travail serait de voir à ce que nos politiques agricoles ménagent et conservent un espace accessible à nos artisans producteurs, nos races du Patrimoine y détenant une place d'honneur.

Merci de m'avoir écouté, et que la sagesse inspire vos actions.

Rémi Bourgoïn
574 Route du Fleuve
Notre Dame du Portage
G0L 1Y0